



Le cachet électronique qui sécurise vos documents numériques et papier

- Le papier freine-t-il encore votre transformation numérique?
- Avez-vous des clients ou des partenaires qui exigent des documents papier?
- Êtes-vous préoccupé par les risques de fraude associés aux documents imprimés que vous produisez ou consultez?

Si oui, CertifiO Code est la solution tout indiquée pour vous!

CertifiO Code vous permet de créer, d'apposer et de valider **un cachet électronique visible (CEV)** sur un document imprimé afin d'en assurer l'authenticité.



Accélérez votre transformation numérique

Ne vous laissez plus freiner par l'obligation de produire des documents sur support papier.



Réduisez les risques de fraude

Prévenez l'altération et la contrefaçon de vos documents papier.



Économisez temps et argent

Réduisez les délais de traitement et économisez sur les frais postaux et d'archivage.

Identité certifiée

Le CEV permet d'authentifier l'émetteur d'un document de même que ses signataires. Les informations relatives aux signatures peuvent y être incluses et consultées, et ce, même à partir du document imprimé.

Intégrité du document assurée

La création d'un CEV vous permet d'intégrer les informations clés de votre document dans le code. La validation du code permet ensuite de comparer le document imprimé au document original et de détecter toute modification du contenu clé. Le CEV est lui-même signé numériquement, ce qui prévient son altération.

Une solution polyvalente

La vérification du CEV peut être effectuée à l'aide de divers appareils, tels qu'un téléphone intelligent, une tablette, un ordinateur muni d'une caméra, ou encore un lecteur de code-barres. Il est possible de le faire en ligne ou hors ligne. L'option en ligne offre des fonctionnalités enrichies, comme la possibilité d'accéder au document numérique original.

CertifiO Code est une solution facile à intégrer qui peut être utilisée sur vos documents existants. Il suffit de quelques appels API pour générer et apposer un code CEV sur un document.

Un réseau de confiance

Les organisations qui émettent et signent des CEV sont régies par des autorités de certification, lesquelles sont accréditées par des organismes internationaux de normalisation. Ce réseau de confiance qui encadre l'utilisation du CEV relie ainsi ceux qui certifient et ceux qui vérifient. Le CEV, qui est d'ailleurs en voie de devenir une norme ISO, s'arrime également aux initiatives de chaîne de blocs (blockchain) et de voûte documentaire.



- 1 Une institution gouvernementale ou toute autre organisation émet un document (diplôme, permis, attestation, etc.) et y appose un CEV.



- 2 Le destinataire et titulaire du document le télécharge et l'imprime en vue de son utilisation. (Les possibilités d'utilisation varient en fonction de la nature du document.)



- 3 Le titulaire du document soumet une demande en utilisant son document imprimé comme pièce justificative. L'authenticité du document est alors validée à l'aide d'un appareil permettant la lecture du CEV.

Visitez notre page produit

Faites la lecture de ce code à l'aide de votre appareil mobile et découvrez-en davantage sur [CertifiO Code](#).



Pour plus d'information

notarius.com | 1 888 588-0011 | info@notarius.com

